

Abondance de la Fauvette pitchou et de l'Engoulevent d'Europe en forêt de Vouillé (Vienne)

Thierry Rigaud

LPO Vienne, Z.I. République 2, Espace 10, Bâtiment D2, 86000 Poitiers

Introduction

En Poitou-Charentes, environ 15% des oiseaux nicheurs ayant un statut de conservation défavorable vivent en milieu forestier et dans les landes qui y sont souvent associées (Rigaud et Granger, 1999). Parmi eux, la Fauvette pitchou et l'Engoulevent d'Europe sont des espèces fragiles au niveau régional, même si elles ne sont pas menacées de disparition immédiate (Granger, 1999 a,b). De plus, ces espèces ayant un statut de conservation défavorable au niveau européen (Tucker et Heath, 1994), il apparaît important de mettre en œuvre un maximum de mesures conservatoires en faveur de ces espèces.

Dans la Vienne, la forêt de Moulière fait office de modèle en ce qui concerne l'application de mesures de gestions forestières compatibles avec le maintien de la biodiversité (Papot, 1998). En préalable à la mise en œuvre de ces mesures, une enquête ciblée avait permis de comprendre la répartition des oiseaux d'intérêt communautaire, afin de mieux cerner les actions de conservation à mener par la suite. Cette enquête avait permis d'estimer à 70 – 80 mâles chanteurs la population d'Engoulevent, et à 130 – 150 couples cantonnés la population de Fauvettes pitchou (Rigaud, 1997).

Cependant, les données récentes concernant ces deux espèces restent très éparses dans les autres massifs de la Vienne (voir par exemple GOV, 1989 ; GOV, 1992 ; LPO Vienne, 1997). On sait que l'Engoulevent se répartit dans tous les massifs du département, alors que la Fauvette pitchou n'est présente que dans les massifs où les zones de brandes sont suffisamment grandes. Aucune donnée de densité n'est fournie lors de ces observations ponctuelles.

Devant ce constat, mais aussi afin de savoir si les propositions de gestion faites pour la forêt de Moulière pourraient être appliquées à d'autres massifs forestiers, la LPO Vienne a effectué une enquête dans la forêt domaniale de Vouillé – Saint-Hilaire, massif situé à l'ouest de Poitiers.

Méthode, résultats et discussion



Figure 1 : Massif forestier domanial de Vouillé – Saint-Hilaire.
 Les zones prospectées pour l'Engoulevent d'Europe sont présentées en grisé.
 Les zones prospectées pour la Fauvette pitchou portent des étoiles blanches.

Fauvette pitchou

Les zones à étudier ont été repérées préalablement à l'enquête proprement dite. Pour la Fauvette pitchou, trois zones de brandes ont été prospectées en simultanément par 6 observateurs (cf. Figure 1), lors d'un seul passage de 4 heures, le 11/04/1999. Le protocole décrit dans Rigaud (1997) a été repris pour cette enquête.

Malgré un temps maussade (temps gris, avec du crachin en fin de matinée), 10 contacts ont été établis sur la zone d'étude (4 chants, 5 alarmes et un contact visuel) (Figure 2). Compte tenu de la répartition de ces contacts, on peut en déduire qu'entre 8 et 9 cantonnements existent (le contact visuel pouvait être le même individu repéré en tant que chanteur quelques secondes auparavant, et une alarme n'a pas semblé franche à l'observateur). La zone prospectée ayant été d'environ 0,705 km², on peut en déduire une densité comprise entre 11,3 et 12,7 cantonnements au km², ce qui est faible par

rapport aux densités observées en forêt de Moulière sur des milieux comparables (Jeamet, 2000). Il est vraisemblable que les conditions climatiques défavorables lors du présent recensement minimisent cette estimation. Il est en effet reconnu que la Fauvette pitchou reste très discrète dans de telles conditions, par rapport à un temps ensoleillé (Cramps *et al.*, 1992). Cependant, il est peu vraisemblable que de fortes densités soient rencontrées dans les parcelles visitées. En effet, la brande y est haute (> 1,5 m), et très dense. Or, les densités maximales en forêt de Moulière sont rencontrées lorsque la brande est jeune, d'une hauteur d'un mètre environ (Rigaud 1997). Un deuxième comptage n'ayant pas pu avoir lieu, il nous est impossible d'affiner notre estimation.

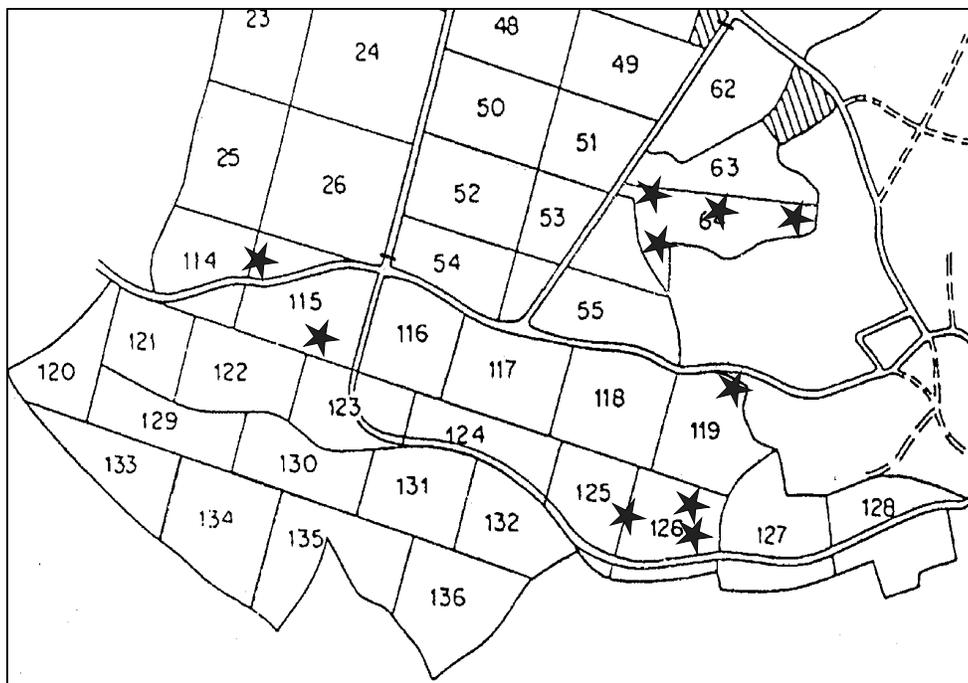


Figure 2 : Localisation des contacts de Fauvette pitchou
(voir Figure 1 pour les zones prospectées)

On peut donc estimer qu'une dizaine de couples, au minimum, nichent dans les parcelles de brandes de la forêt de Vouillé. Nul doute qu'une gestion de la pousse de brande dans les jeunes plantations (maintenant celle-ci, mais limitant son vieillissement), ou, mieux, la transformation de quelques zones de pins en zones de brandes gérées, permettrait à cette petite population de se développer, à l'instar de celle du Pinail en forêt de Moulière.

Engoulement d'Europe

Les zones prospectées pour l'Engoulement ont été diverses : zones de brandes, clairières plus ou moins fraîchement ouvertes, pinèdes récemment plantées, etc. En fait, seules les zones plantées en essence feuillues âgées ont été évitées (Figure 1). Là encore, le protocole utilisé en forêt de Moulière a été reconduit (repérage du chant et des parades, entre le crépuscule et 23h30) (voir Rigaud, 1997 pour plus de détails), en prenant un soin tout particulier à éviter les doubles comptages entre les secteurs contigus (notation des heures précises d'écoute), et à privilégier la recherche de chants simultanés. Deux recensement ont pu être effectués, les 5 et 16/06/1999. Le premier a été réalisé par 8 observateurs, sur quatre zones prospectées en simultanément. Le recensement du 16/06 a été réalisé par 13 observateurs, sur 8 zones prospectées en simultanément.



Figure 3 : Localisation des contacts d'Engoulement d'Europe.
 Les hachures blanches caractérisent les zones prospectées lors des deux recensements.
 Les zones grisées uniformes représentent les zones prospectées le 5/06/1999.
 Les points blancs sont les contacts du 5/06/1999.
 Les points noirs sont les contacts du 16/06/1999.

Le 5/06, 13 mâles chanteurs différents ont été recensés. Le 16/06, entre 33 et 35 mâles chanteurs différents ont été repérés. La différence entre les deux comptages s'explique (1) par la surface plus grande prospectée lors du 16/06 (2) le temps clément du second comptage (temps clair, température comprise entre 19°C et 23°C), à comparer avec le temps gris et pluvieux du 05/06 (température d'environ 15°C). Ce dernier paramètres explique sans doute le repérage d'un nombre de chanteurs plus grand lors du second comptage sur les zones prospectées deux fois. A quelques mètres près, les contacts établis lors du 05/06 ont été retrouvés onze jours plus tard, ce qui suggère fortement le cantonnement de ces 13 mâles chanteurs.

On peut donc estimer qu'entre 33 et 35 mâles chanteurs sont présents sur le massif de Vouillé. Tous les secteurs favorables (jeunes pinèdes, brandes bordées d'arbres d'essences variées, parcelles de coupe récente...) ont été recensés (Cacouault, com. perso.), mais il n'est pas à exclure que quelques couples soient cantonnés en dehors de ces secteurs, notamment en lisière de clairières et le long des routes et des chemins. Une quarantaine de couples pourraient donc être présents sur le site, soit environ la moitié de la population estimée en forêt de Moulière (Rigaud, 1997).

Conclusions

La forêt domaniale de Vouillé héberge une avifaune comparable à celle de la forêt domaniale de Moulière. La Fauvette pitchou n'était pas donnée nicheuse dans le massif de Vouillé lors de l'enquête 1985-88 (GOV, 1989). Il semble donc que son aire de nidification se soit légèrement étendue dans notre département depuis cette date. En fait cette espèce retrouve sans doute l'aire de répartition qu'elle occupait avant les hivers 85-86 qui avaient décimé les populations. Ceci est confirmé par la présence de cette fauvette dans le camp militaire de Montmorillon en 1999, avec de fortes densités (Gilardot, com. perso.).

Les deux espèces présentées ici tiennent une place importante dans la conservation de l'avifaune locale. Elles sont toutes les deux présentes dans la liste des « Oiseaux menacés et à surveiller en France » (Roccamora et Yeatman-Berthelot, 1999), et dans le « Livre rouge des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes » (Rigaud et Granger, 1999). Bien que leurs populations ne soient pas directement menacées au niveau national, le maintien de leurs effectifs en France est primordial puisque les populations françaises représentent une part non négligeable des effectifs européens. De plus, la population picto-charentaise de Fauvette pitchou est en léger déclin depuis les années 70. Toutes les mesures de conservation concernant ces espèces doivent donc être mises en œuvre. Pour le massif de Vouillé, de telles mesures pourraient être calquées sur celles proposées et mises en application en forêt de Moulière en collaboration avec l'ONF (Papot, 1998).

Ont participé aux recensements :

Bobin J., Brunet I., M. Cacouault (O.N.F.), Cariou J.M., Chemy J.C., Fleurant B., Gilardot D., Heraut T., Lefebvre F., Lejeune A., Liégeois B., Liégeois R., Lipovoï K., Moreau J., Papillon R., Penning P., Pérot S., Rigaud T., Sauvaget P., Tallonneau I., Van Hecke B.

Références bibliographiques

Cramps S., Brooks D.J., et collaborateurs. 1992. *Handbook of the birds of Europe, the middle-east and North Africa, volume VI, Warblers*. Oxford University Press, Oxford, U.K.

GOV. 1989. *Les oiseaux nicheurs de la Vienne*. LPO Vienne, Poitiers.

GOV. 1992. Observations automne 85 – été 86. *L'Outarde*, **26** (suppl.), 9-26.

Granger M. 1999a. Engoulevent d'Europe. in *Livre Rouge des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes* (Rigaud T. et Granger M. Coord.), p. 96-97, LPO Vienne - Poitou-Charentes Nature, Poitiers.

Granger M. 1999b. Fauvette pitchou. in *Livre Rouge des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes* (Rigaud T. et Granger M. Coord.), p. 102-103, LPO Vienne - Poitou-Charentes Nature, Poitiers.

Jeamet E. 2000. Suivi de la Fauvette pitchou (*Sylvia undata*) sur la réserve naturelle du Pinail (2000). Rapport LPO Vienne.

LPO Vienne. 1997. Principales observations ornithologiques dans la Vienne (Septembre 1994 à Février 1996). *L'Outarde*, **40**, 1 - 23.

Papot D. 1998. Forêt de Moulière-Pinail. Document d'objectif Natura-2000. LPO Vienne

Rigaud T. 1997. Recensement de la Fauvette pitchou, du Pic mar et de l'Engoulevent d'Europe dans la forêt de Moulière (Vienne) : Reflet de la bio-diversité forestière. *L'Outarde*, **40**, 24-55.

Rigaud T. et Granger M. (coord.) 1999. *Livre Rouge des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes*, LPO Vienne - Poitou-Charentes Nature, Poitiers.

Roccamora G. et Yeatman-Berthelot D. 1999. *Oiseaux menacés et à surveiller en France*. SEOF/LPO, Paris.

Tucker G.M. et Heath M.F. 1994. *Birds in Europe: their conservation status*. Birdlife International, Cambridge, UK.